L'Echo des Tureaux

Bulletin municipal d'information
Numéro 41 – Octobre 2019

MAIRIE DE
Montaigu-le-Blin
Château Médiéval des XIII- XV- siècles

MONTAIGU LE BLIN

Village Fleuri

Village Etoile

Entr'Allier Besbre et Loire

Directrice de Publication
Christine Martin

Rédaction
Jean-Louis Périchon

Edito

L'été 2019 aura marqué les esprits : une sécheresse sévère, des températures élevées frôlant à plusieurs reprises la canicule et les arbres de notre belle place montrant quelques signes de « fatigue »... Beaucoup d'entre nous attendaient un peu de fraîcheur et de pluie... c'est aujourd'hui chose faite !!!
Cette période estivale a cependant été le théâtre d'un afflux de touristes dans notre village, de randonneurs qui, le temps d'un repas à l'ombre de notre place ont pu apprécier la douceur de l'environnement.
Aujourd'hui, le temps est revenu de poursuivre les travaux de voirie. L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques se poursuit ; après une suspension du chantier pendant l'été, depuis septembre le travail va bon train (n'a-t-on pas vu à Montaigu l'installation de feux tricolores). Un radar pédagogique sera bientôt installé à l'entrée du village côté Lapalisse afin de réduire autant que faire se peut les excès de vitesse qui ont été constatés. Les rues du centre bourg connaitront également un "relooking" ; l'entreprise Colas interviendra dans les prochaines semaines. Je remercie d'ores et déjà les riverains et usagers de ces voies de circulation pour leur patience et leur compréhension ; consciente des désagréments que ces travaux pourront engendrer.
Bonne lecture et je vous donne rendez-vous à la cérémonie du 11 Novembre !

Christine Martin-Tison, Maire

Dans le rétroviseur ...

Jetons un coup d'oeil rapide sur les manifestations de l'été écoulé

12 juin : Théâtre pour jeunes enfants

La Compagnie « Et Patati Patata », association lapalissoise, spécialisée dans les arts du spectacle vivant (théâtre, ballet, ...) a présenté, en salle des fêtes de Montaigu, à partir d'objets-marionnettes, un conte intitulé « Le boulanger des croissants » visant à illustrer l'adage « l'argent ne fait pas le bonheur ».

22 juin : Fête de la Musique

La soirée, animée par le groupe SWAN (musique Pop-Rock), a été très appréciée et s'est prolongée tard dans la nuit

29 juin : Festival Musiques Vivantes

« Souvenirs de Florence, de Vienne et de Russie » (Tchaïkovsky ; Mozart ; Philippe Hersant) ; tel était le thème du concert de cet année en l'église de Montaigu.

Chaque année un concert différent, dans le thème comme dans les interprètes (cette année les solistes de l'orchestre « MusicAeterna », le quatuor Oïstrackh) ; mais un **concert toujours aussi beau** ; bref un instant de pur bonheur.

Et ceci, grâce à la **participation financière de la Com'com**.

12 Juillet : Marché du Terroir

Cette année encore, le Comité des Fêtes, a organisé son traditionnel marché du terroir : un moment convivial où chacun a pu flâner en soirée, à la découverte de produits régionaux. Des produits qui sont souvent, en grande partie, consommés sur place, en accompagnement du plateau préparé par le Comité de Fêtes (cette année : des **moules – frites**, très appréciées).

La participation a été forte et ce sont **plus de 250 repas** qui ont été servis par les organisateurs !

27, 28 et 29 juillet : Fête patronale

Ce sont encore trois beaux jours de fêtes qui ont animé ce temps fort de l'été montacutain, dans le respect d'une tradition bien établie alliant repas dansants, manèges, feu d'artifice, jeux et animations pour petits et grands, du samedi au lundi.

L'orage conséquent du samedi soir n'a aucunement découragé les participants venus nombreux manger le celèbre **pavé – frites** et danser au son de l'orchestre de Cédric Dumet, jusqu'à tard dans la nuit. Le dimanche, comme de coutume, c'est attablé devant l'Auberge, que le public a pu apprécier les démonstrations de « country » de « Farwest Compagny ».

Le lundi, par un soleil totalement revenu, les jeux pour les enfants se sont déroulés dans la bonne humeur et avec remise de nombreuses récompenses, comme tous les ans (tours de manèges offerts par le Comité des Fêtes et les Amis des Ecoles). Parallèlement, de l'autre côté de la place, se déroulait le traditionnel concours de pétanque amical avec 46 équipes.

10 août : 5ème Journée des Métiers de l'Artisanat

Une météo idéale, plus de trente artisans présents, et un public plus nombreux ; voilà les grandes caractéristiques de cette cinquième édition de la "JMA5" . Une journée animée, au cours de laquelle visiteurs et artisans ont pu échangé sur le savoir faire d'hier et d'aujourd'hui, participer à diverses animations (conférences, démonstrations, ...), apprendre (la reliure ou la broderie au fuseau, par exemple) ou faire (décoration d'un objet en céramique, ...).
Une journée par ailleurs placée sous le signe du blé dans tous ses états : semailles, moissons, battage, ... ; en cohérence avec la nouvelle exposition temporaire du musée (cf. rubrique « Associations »)

22 août : Pique-nique géant des Aînés

Il n'y a bien, désormais, que le passant d'un jour pour s'étonner de l'affluence sur notre grande et belle place ce jour-là. Et ce sont encore **plus de 400 convives** qui ont participé, cette année, au traditionnel pique-nique géant de l'Amicale des Anciens et Retraités de Montaigu-le-Blin.

29 septembre : Automnale montacutaine

Le record de l'an passé n'est pas battu, mais quasiment égalé, puisque ce sont **430 marcheurs** qui ont participé à cette version 2019 de la grande randonnée organisée par l'association Montaigu Place Forte.

6 octobre : Repas du CCAS

Tous les ingrédients se trouvant réunis : beauté du cadre, qualité des mets, ambiance détendue et très amicale ; ce repas fut, cette année encore, un grand moment de convivialité.

L'équipe du CCAS

Associations

Aînés Ruraux : Bravo Mesdames !

Elles ont participé à la finale nationale à La Londe-les-Maures (83) !
Un grand bravo à **Joëlle, Josette et Amaya** qui, après leur victoire lors de la Journée de la Forme, le 12 juin dernier à Créchy, ont remporté le concours départemental de pétanque féminine organisé par Génération Mouvement (les Aînés Ruraux) le 26 juin à Villefranche d'Allier ; se sélectionnant ainsi pour la compétition nationale des 24, 25 et 26 septembre à La Londe où **elles ont terminé 8è** (sur 28 équipe sélectionnées) ; battant, par la même occasion les championnes 2018 (Orne).
Tous nos remerciements pour **cet exploit qui fait rayonner Montaigu-le-Blin et ses Aînés** bien au delà de notre territoire !

Amis des Ecoles : A vos cartons !

L'association vous attend pour son traditionnel Loto du 11 novembre après-midi qui sera doté de nombreux lots, avec, en tête de liste : un chèque multi-enseignes d'une valeur de **250 €** et des **repas au restaurant**.

La Compagnie Renard'Art

La compagnie Renard'art (association montacutaine) prévoit de proposer, dès juin 2020, des **ateliers participatifs** *(*)*, **tous les premiers samedi** de chaque mois à Montaigu-le-blin. Une journée à 40 € (repas compris), encadrée par un artiste professionnel, de 10h à 17h30, autour d'une thématique culturelle ; le tout dans la bonne humeur et le partage.
Ces ateliers relèvent de l'éveil collectif à une pratique artistique professionnelle.
Avant de déployer cette initiative, l'association souhaiterait connaître l'intérêt qu'elle suscite. Aussi, chaque personne intéressée est-elle priée de se pré-inscrire en mairie ou par e-mail adressé à **Martin JEUDY** - martin.jeudy@outlook.fr

(*) Atelier d'écriture, lecture à voix haute, chant improvisé, lecture de contes, improvisation théâtrale, initiation à la radio, réalisation d'un mini court métrage, manipulation et création de marionnettes, comédie musicale…

Froggy Gym : C'est reparti !

L'association vous rappelle que depuis le 9 septembre, les cours de gym ont repris en salle des fêtes, **à 19h30, chaque lundi**.

Renseignements : 06 70 46 40 42
ou 06 47 51 39 79

Musée Rural : Nouvelle exposition

« Du blé au pain », la nouvelle exposition temporaire a ouvert ses portes début juillet, pour le plus grand bonheur des visiteurs du musée. Parmi ces derniers, les jeunes ont ainsi pu découvrir les moissons et la fabrication de la farine et du pain telles qu'elles se pratiquaient autrefois. Les moins jeunes ont pu, quant à eux, s'offrir un émouvant moment de nostalgie.

Si le château féodal m'était conté !

C'est toujours un peu ce qu'on se dit, à l'automne de chaque année, après le passage des jeunes bénévoles : «Comment se sont passés les chantiers ? Quelles ont été les réalisations de l'été ? ...»

Pauline LOREK, coordonnatrice nous explique :
« Les travaux de cet été avaient notamment un double objectif :
- préserver le patrimoine historique tout en sensibilisant aux savoir-faire de la restauration du patrimoine ;
- poursuivre la valorisation du site auprès du public.
Par ailleurs, le château est à présent équipé de toilettes sèches afin d'améliorer le confort des bénévoles et visiteurs, ainsi que d'un pilori pour les photos souvenir.
L'association a testé également l'éco-pâturage au printemps puisque la forteresse a accueilli des ânes montacutains afin de limiter la repousse de la végétation. Un grand succès pour une opération qui devrait être renouvelée.

En termes d'animation, le site a accueilli deux formations cette année, en avril et en juin, des visites tout au long de l'été et des Journées Portes Ouvertes lors du dernier séjour, durant lesquelles le public a pu s'essayer aux techniques de restauration au travers d'un chantier participatif.
*La saison 2019 a vu oeuvrer, de mi-juin à mi-septembre, cinq sessions de chantiers d'une quinzaine de jours chacun. Au total, **89 bénévoles** qui sont venus participer à la restauration de la forteresse, dont **78 adolescents** âgés de 14 à 17 ans. Ils ont été encadrés par 13 animateurs et animatrices, spécialisés soit dans les travaux de maçonnerie,*

*soit dans l'animation. Parmi ces bénévoles, **40 français** (dont 10 issus de la région), et **49 internationaux** venus des quatre coins du monde : Kenya, Turquie, Italie, Mexique, Japon, Allemagne, Belgique, Russie, Espagne, Vietnam, Ukraine, Etats-Unis.*
Pendant leurs moments de détente, les bénévoles ont pu profiter du charme de Montaigu-le-Blin et explorer les environs. »

Caciaura, ses missions et ses moyens
L'association « CACIAURA - Projet Etudes et Chantiers », œuvre depuis deux saisons consécutives, dans la continuité de la structure précédente, pour restaurer et animer la forteresse de Montaigu-le-Blin. Pour cela, et pour favoriser les échanges interculturels, l'apprentissage de la citoyenneté et de l'autonomie, elle organise des Chantiers Internationaux de Bénévoles. Participer à un chantier est aussi l'occasion pour les bénévoles de découvrir autrement une région, un territoire, ses coutumes et ses habitants.
Pour mener à bien ces projets, l'association bénéficie du soutien des services de l'Etat (DRDJSCS et DRAC) et, dans l'Allier, du Conseil Départemental. A Montaigu-le-Blin, elle opère en outre en partenariat avec la mairie (notamment pour son hébergement sur le terrain municipal encore appelé « stade » équipé d'un bloc sanitaire et d'une salle d'acccueil).

Contact et informations :
Pauline LOREK, Coordinatrice de projets - 06 70 74 61 85 ou 04 73 31 50 49 - *www.aventureutile.org*
CACIAURA, Locaux inter-associatifs l'Estran, 9 rue sous les Augustins, 63 100 Clermont-Ferrand

A son tour, **Benoît WALLACE** (encadrant technique des chantiers) nous parle de son expérience :

*« En 2019, les travaux effectués dans le cadre des chantiers de jeunes volontaires ont permis de marquer encore **une étape importante** de la restauration. Grâce à l'action d'écopaturage du printemps, les chantiers ont pu se concentrer sur les travaux de maçonnerie ou sur la réalisation d'ouvrage en bois. Un important travail a ainsi été effectué au niveau de **la salle seigneuriale** du XIIIè siècle désormais beaucoup mieux mise en valeur.*
*J'estime que cette année constitue un **grand succès** d'autant que les conditions de travail étaient rendues difficiles par la canicule.*
*Je tiens à **remercier** tous les bénévoles, les Montacutains et, bien sûr, toute l'équipe de coordination de CACIAURA pour cette année 2019, riche en travail, en partage et en émotions. Je me suis régalé encore une fois dans ce château que j'aime tant ! Vivement 2020, et la suite des travaux sur ce site qui devient de plus en plus beau! »*
Quiconque a vu le château ces derniers temps ne peut que partager cette véritable déclaration d'amour pour l'édifice.

Une rentrée scolaire en toute sérénité

Après trois années scolaires marquées par une succession de remplacements (notamment durant l'année 2018-2019) (*) plus ou moins déstabilisants, pour les élèves d'abord, mais aussi pour les parents, dans un contexte d'inquiétude générale quant à la pérennité des petites structures scolaires rurales, c'est sous de bons auspices que s'est effectuée la rentrée scolaire 2019 à l'école de Montaigu.
Le poste d'enseignant devenu officiellement vacant (*), est désormais tenu par une enseignante permanente : **Floriane MORIN**, qui assure en outre le rôle de directrice.
De surcroît, les services de l'Académie, à la fois sensibles à la situation vécue durant ces dernières années et à l'accroissement du nombre d'élèves (de l'ordre de 75 au total) du RPI Boucé-Montaigu), ont décidé d'ouvrir un poste supplémentaire d'enseignant.
Ce poste, dont le maintien sera revu chaque année, est positionné à Montaigu qui, pour l'occasion, retrouve **deux classes et deux enseignants titulaires (**) à la rentrée pour une trentaine d'élèves au total**. Une situation, il faut le reconnaître, très confortable.
Le deuxième enseignant montacutain s'appelle **Geoffrey BACCONNIER**.

(*) : Cf. numéro précédent de l'Echo des Tureaux
*(**) : A noter cependant que, Floriane MORIN travaillant à temps partiel 80 %, est remplacée chaque vendredi par **Elise CLERC** ; et ce, durant toute l'année (ce remplacement n'induit donc, a priori, aucune perturbation).*

Travaux

Dans notre précédent numéro, nous évoquions :

- la poursuite des travaux d'amélioration énergétique et d'accessibilité dans le bâtiment de la mairie (agence postale et toilettes) ;
- le démarrage d'un grand programme de voirie étalé sur deux ans ;
- le chantier « SDE03 » visant à la fois l'amélioration des réseaux et leur enfouissement.

Où en sont aujourd'hui ces projets ?

Bâtiment mairie : Les travaux de réfection et d'**aménagement de l'agence postale** ainsi que l'**adaptation des toilettes** pour les rendre accessibles PMR (personnes à mobilité réduite) ont été effectués. En outre l'ensemble du côté Est du bâtiment (salle des associations, toilettes, agence postale et bureau du maire) est désormais doté de fenêtres à double vitrage.
Seule, l'installation d'un nouveau mobilier pour l'agence postale reste à mettre en place (livraison effectuée).
Notons également que, par la même occasion, le sol du secrétariat a été rénové (parquet flottant) pour une harmonie d'ensemble.

Programme voirie : La réfection du **centre-bourg** et de l'**accès au cimetière** va **démarrer tout prochainement**.

Extension et enfouissement des réseaux

Une partie des travaux est maintenant achevée (chemin Albert Grellet-Dumazeau), l'autre partie (rue Michel Virotte) est d'ores et déjà bien avancée.

Création d'un parking

Des places de stationnement, matérialisées par des rondins de bois (dans le souci d'une bonne intégration à l'environnement) ont été aménagées, côté Brasserie des Tureaux, par l'entreprise "MP Maçonnerie" (Michael Potensier).

Sécurité routière

Un radar pédagogique (appareil indiquant la vitesse des véhicules) qui, nous l'espérons vivement, sera de nature à inciter les automobilistes ou motocyclistes à aborder notre village à vitesse réduite sera installé fin octobre, en entrée de bourg, côté Lapalisse (au niveau du lieu-dit Le Chassin).

Patrimoine et espaces verts

D'autres travaux ont été menés à bien ces dernières semaines, dont le ntettoyage du lavoir et la taille de plusieurs haies dans le village, par l'équipe d'insertion de la Com'com.

Remarque : Nous ne pourrons, désormais, **plus compter sur l'ONF** pour l'entretien ou l'aménagement des **arbres de la place** qui, en raison de la multiplication des interventions nécessaires au niveau des forêts (dégâts dus aux divers aléas climatiques) ne peut plus travailler pour les collectivités.
La municipalité recherche actuellement des entreprises (demandes de devis effectuées) susceptibles d'assurer la relève eu égard à notre **site classé.**

Suivi d'exploitation de la carrière

Comme annoncé dans notre précédent numéro, la commission de suivi d'exploitation de la carrière s'est tenue avant les vacances d'été (le **26 juin** précisément).
Elle a permis de faire un constat de **bonnes conditions d'exploitation** ; Vicat ayant le souci constant, non seulement de respecter les normes relatives aux différents impacts (émissions sonores, émission de poussières, tirs, ...), mais surtout d'être **très en deçà des limites autorisées**.
Ainsi, par exemple, les émissions sonores se situent au niveau 2 pour un niveau autorisé de 6.
Les résultats des contrôles d'émissions de poussières, effectués en des points « sensibles » (groupe scolaire, terrain de camping des Voisins, site des Pérards) et selon des règles devenues plus strictes depuis quelques années (cf. commissions précédentes) sont tout aussi faibles et donc rassurants.
L'impact des tirs de mines, évalué en deux points (le Chapeau et la mairie) et mesuré par la vitesse de propagation exprimée en mm/s (*) est négligeable (résultats systématiquement **inférieurs au quart** -au lieu-dit le Chapeau- et **au dixième** -mairie- du maximum admissible).
Notons cependant que la cadence de deux à trois tirs par an pourrait être légèrement augmentée compte tenu du secteur d'exploitation actuel.

Aucun accident n'a été déploré sur le site d'exploitation depuis 2016.

L'exploitation est en outre **certifiée MASE** (équivalent ISO pour les carrières) depuis mars 2019. Cette certification est basée sur le respect de critères relatifs à **la santé, la sécurité** et la protection de **l'environnement**.

Nous ne reviendrons pas, dans cet article, sur le réaménagement coordonné des lieux et leur préparation à l'après exploitation (horizon 2028 – 2032 a priori) déjà explicités dans des numéros précédents et notamment dans le numéro 40.

(*) NB : Il convient de bien faire le distingo entre la vibration elle-même et la surpression induite dans l'air (c'est à dire le bruit) ; cette dernière relevant du ressenti personnel et n'ayant ni valeur scientifique de mesure, ni conséquence physique).

Quelques rappels

Les conditions d'exploitation de la carrière des Pérards ont été définies par l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2007. Ce dernier précise en particulier la superficie réservée (périmètre d'exploitation) : 25,7 ha et la superficie exploitée : 15,9 ha, ainsi que l'extraction maximale autorisée annuellement : 350 000 T (en pratique, cette extraction annuelle est d'environ **80 000 T**).

Montaigu – Les Pérards est l'un des quatre sites d'extraction alimentant l'usine de Créchy ; les trois autres étant : Créchy-Billy, St-Gérand-le-Puy -Gondailly et Moiry dans la Nièvre.

Cinq à six personnes (dont une est dédiée au chargement) travaillent quotidiennement sur le site de Montaigu lorsqu'il est exploité. L'exploitation n'est pas permanente ; en 2019, par exemple, elle a concerné la période début mars – mi-juillet et elle devrait reprendre de mi-octobre à fin décembre. Les interruptions sont liées à des arrêts techniques de la cimenterie de Créchy ou à des phases d'exploitation de la carrière de Gondailly.

MPF : Merci Pour la Formation …

… C'est ainsi que pourrait se décliner le sigle de l'association Montaigu Place Forte.

Dans notre précédent numéro, nous avions annoncé ce projet très louable de l'association visant à organiser, à l'attention des Montacutains en ressentant le besoin, des séances d'initiation, de formation ou de perfectionnement à l'**utilisation des outils informatiques**.

Le sondage alors lancé auprès de la population a eu du succès et, après une réunion de prise de contact organisée le 10 septembre, les cours ont réllement débuté le 24 du même mois, en salle des associations. Le formateur, **Daniel DUPRE** (de Jenzat), un passionné déjà bien engagé sur ce type d'action auprès de la communauté de communes Saint-Pourçain, Sioule, Limagne, se déplace désormais, à Montaigu, **chaque mardi, de 14h30 à 16h30**, pour enseigner des rudiments de bureautique à une douzaine d'intéressés. Ces derniers apportent leur matériel (ordinateur portable, tablette ou même smartphone). Les cours sont bien sûr structurés en débutant notamment par le « B-A-BA » du domaine et en appliquant aussi une méthode de type « à la demande ».

Les deux premières séances de formation sont intégralement financées par l'association MPF. Les suivantes le seront directement par les personnes présentes.

« On a toujours quelque chose à découvrir, quelque chose à apprendre comme par exemple, l'exploitation optimale d'un outil tel « Excel », le classement des photos ou leur insertion dans un document, … » souligne **Gilles BLONDEAU**, trésorier de MPF et initiateur de cette belle opération.

Gageons d'ailleurs que cette dernière aura une suite, et que d'autres Montacutains seront interessés, tant il est vrai que, de nos jours, l'utilisation des outils bureautiques devient indispensable à la vie courante !
Encore bravo et merci pour l'initiative !

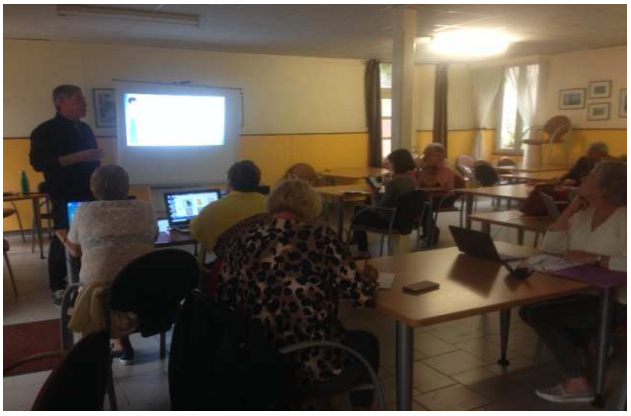

Infos pratiques

Inscription sur les listes électorales

La loi n°2016-1048 du 1er août 2016 modifie les conditions d'inscription sur les listes électorales et institue un Répertoir Electoral Unique (REU) dont elle confie la gestion à l'INSEE

Principales évolutions introduites par la réforme :
Pour l'électeur, le **principal changement** est la date limite de dépôt d'une demande d'inscription, autrefois fixé au 31 décembre (passé cette date et sauf cas limitativement définis, l'électeur ne pouvait voter à aucun scrutin de l'année suivante). Depuis le 1er janvier 2019, **la date limite d'inscription** pour un scrutin donné est fixée, dans le cas général, au **6è vendredi précédant ce scrutin**. Ce délai est destiné à permettre l'instruction d'éventuels recours sur la décision d'inscription.
Parmi les autres modifications introduites par la loi, il convient de retenir en particulier :
- Pour les conditions d'incription : la suppression, pour les Français établis à l'Etranger, de la possibilité d'être inscrit simultanément sur une liste communale et sur une liste consulaire ;
- Pour les services communaux et consulaires, les règles suivantes :

. **les demandes d'inscription** déposées par les électeurs **sont reçues et intruites tout au long de l'année** ;

. **la décision d'inscription ou de radiation** pour perte d'attache communale **est prise par le maire** ou par l'autorité consulaire avec contrôle a posteriori par une commission ad-hoc ;

. **l'INSEE applique directement**, dans le REU, **les radiations pour décès ou incapacité**, ainsi que **les inscriptions d'office des jeunes** et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence.

Par ailleurs, l'INSEE met à jour le REU à partir des informations qu'il reçoit d'autres administrations ; ainsi,

. il procède à l'**inscription d'office des jeunes qui vont atteindre leur majorité** et des personnes majeures qui viennent d'acquérir la nationalité française ;

. il procède à la **radiation des personnes décédées**, privées de droit de vote par condamnation ou qui ont perdu la nationalité française ;

. il prend en compte les décisions de justice relatives aux inscriptions ou aux radiations sur les listes électorales.

Evolution des services de gendarmerie

Les services de gendarmerie se réorganisent en mettant en place des équipes de deux agents chargés de patrouiller 24 h / 24. Ces agents, prélevés sur les effectifs des brigades actuelles, relèvent désormais d'une **Brigade de Gestion de l'Evénement (BGE)** qui opère sur l'ensemble du département découpé, pour l'occasion, en quatre secteurs géographiques.
Leur fréquence de passage en un lieu donné peut varier en fonction des risques estimés.
Les brigades actuelles subsistent (en effectif réduit) mais n'interviennent sur le terrain qu'à titre de renfort éventuel.
Concrètement, au quotidien, les patrouilleurs opérant à Montaigu-le-Blin par exemple, **ne sont généralement plus des agents de la brigade de Varennes-sur-Allier**.

Sécheresse

La commune va déposer en préfecture un dossier de demande de reconnaissance **"d'état de catastrophe naturelle"** relative aux mouvements différentiels de terrain consécutifs à la sécheresse et à la dilatation des sols, pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2019.
Les propriétaires de biens éventuellement impactés sont priés de **se faire inscrire en mairie**, par courrier accompagné de photos, **jusqu'au 15 novembre**.

Factures de service public

La DGFiP (Direction Générale des Finances Publiques) invite les bénéficiaires de **prestations de service public** à régler ces dernières **par Internet**, en toute simplicité et sécurité.

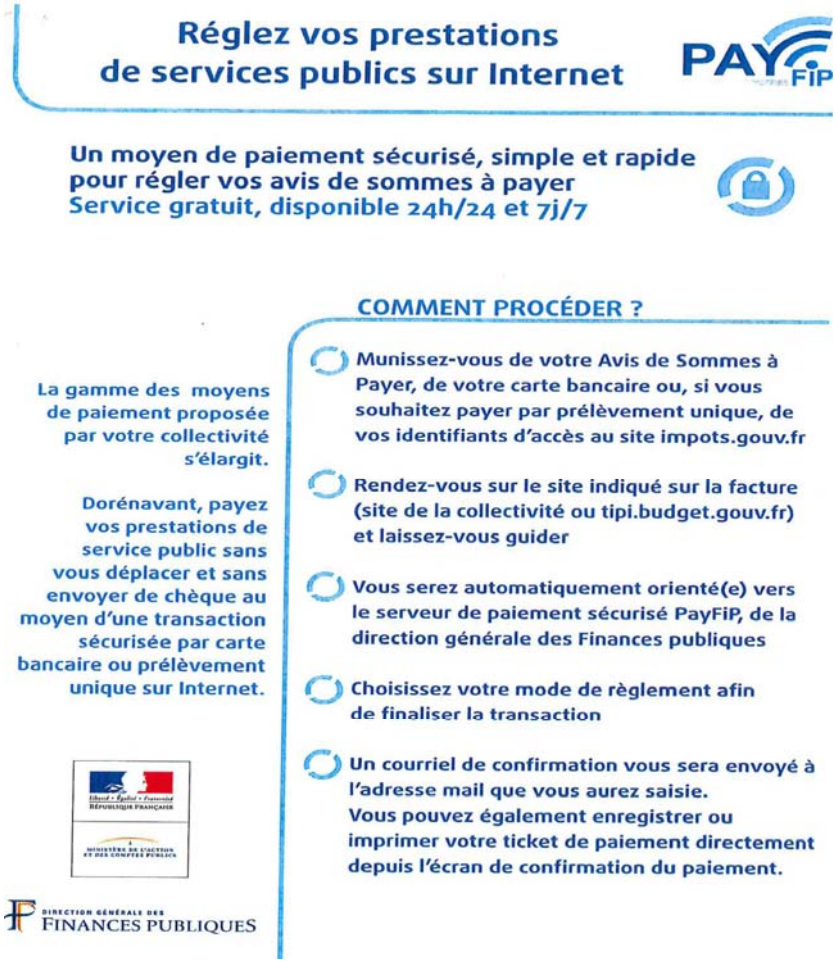

"Varennes et la Forterre"

C'est le titre du prochain ouvrage de **Thierry Wirth** (auteur bien connu de plusieurs ouvrages sur Vichy et ses environs).
Ce livre en format 21x31, d'environ 300 pages et comportant de l'ordre de 650 photos, **consacrera plus de 20 pages à notre commune**. Son prix : 29,90 €.
Les personnes intéressées sont priées de **se faire connaître en mairie d'ici le 15 novembre**.

Agenda

- 19 octobre : Dîner dansant (Comité des Fêtes)
- 9 novembre : Concours de belote (Comité des Fêtes)
- 11 novembre : Cérémonie commémorative (à 9h45)
  Loto (Amis des Ecoles)
- 4 décembre : Concours de belote (Aînés Ruraux)
- 7 décembre : Téléthon

Etat-Civil

Mariages

29 juin : **Gwendoline**, Louise, Manon LECOQ et **Julien**, Jérémy DUBSAY

3 août : **Erica**, Béatrice PENET et **Jean-Louis**, Fernand MAROLLES

23 août : **Clothilde**, Marie, Thérèse, Yves **DUCHON**
et **Cyril DUMONT**

Naissance

- le **6 juillet**, à Vichy : **Damien**, Florent **CARRE**

Décès

- le **15 mars**, à Cébazat (63) : **Bernadette**, Monique, Marie **LERRET** ; âgée de 64 ans
- le **17 avril**, à Moulins : **Nicole**, Simone **BUGGIANI**, née BODEAU ; âgée de 77 ans
- le **11 août**, à Montaigu-le-Blin : **Simone**, Jeannine **PRADEL**, née SEGAUD ; âgée de 84 ans
- le **22 août**, à Montaigu-le-Blin : **Aimé FUGIER** ; âgé de 85 ans
- le **16 septembre**, à Vichy : **Jean**, Marcel, François **EDELIN** ; âgé de 94 ans